



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## ► Plérin (22)

# Un schéma des mobilités durables élaboré avec les citoyens

*Afin d'encourager les alternatives à la voiture, la ville élabore un schéma communal des liaisons douces destiné à faciliter la pratique du vélo et de la marche à pied par des aménagements urbains adaptés et sûrs. La démarche associe les citoyens pour être au plus juste des attentes.*

La Ville de Plérin, presque 15 000 habitants, s'étend sur 27 km<sup>2</sup> sur la côte au nord de Saint-Brieuc. Son centre est situé sur un plateau, sa côte est constituée de falaises, de plages et de zones portuaires. Elle a la particularité d'être composée de plusieurs quartiers situés de 2 à 5 km du centre : Saint Laurent de la Mer, le Sépulcre, le Légué, les Rosaires et Tournemine, le Roselier ... Elle est également séparée de Saint-Brieuc par la vallée du Gouët. Sa topographie est à considérer dans les aménagements cyclables : de grandes côtes relient le littoral au centre-ville.

**La réflexion sur les voies cyclables** est entamée dès 2010 mais reste anecdotique dans ses réalisations. Pourtant la population se mobilise et réclame un développement et une sécurisation des voies cyclables. De son côté, la ville opte pour la qualité : mettre les moyens sur des linéaires bien identifiés avec l'objectif prioritaire de relier les quartiers avec les pôles générateurs de déplacements quotidiens (établissements scolaires, établissements médico-sociaux, commerces, services...).

### ↗ Étendre le réseau cyclable et piéton

Actuellement, la commune compte 20 km de voies cyclables et 250 places de stationnement pour les vélos (racks, appuis vélos et abris). « Ce n'est pas suffisant. Il nous faut aller plus loin : c'est une exigence face au réchauffement climatique



*L'élaboration du schéma a nécessité un état des lieux de l'offre cyclable*

et à la crise énergétique » rappelle Pascal Laporte, adjoint délégué à l'environnement. Pour cela, la ville entend améliorer les aménagements existants, que ce soit les pistes cyclables, les cheminements piétons ou les voies vertes, en veillant à prendre en compte les conditions d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Cette dernière attention est indispensable dans une commune qui accueille le centre Hélio Marin (établissement médico-social pour des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap moteur ou polyhandicap).

Puis de nouveaux aménagements de voirie sont à réaliser, notamment pour étendre le réseau d'itinéraires cyclables et piétons et créer un maillage cohérent sur l'ensemble du territoire communal. Le chantier s'an-

## Le schéma cyclable de l'agglomération briochine

Plérin s'appuie sur les compétences de Saint-Brieuc Armor Agglomération qui a lui-même élaboré son propre schéma directeur cyclable en 2020. Défini pour dix ans, ce schéma donne un cadre de référence aux programmations d'aménagements cyclables portés par les communes. Si les travaux menés par la ville sont en cohérence avec son schéma, SBAA peut subventionner jusqu'au 40% du reste à charge de travaux.

L'objectif est de proposer un réseau cyclable cohérent sur l'agglomération, mais aussi de développer des services pour favoriser la pratique du vélo. ■

nonce important. Avant de se lancer dans la programmation des travaux nécessaires, la ville décide donc de se doter d'un schéma communal des liaisons douces. « Ce plan de référence nous donnera une vision précise des besoins. Il permettra aussi de définir les actions à mener, d'élaborer un calendrier des travaux, et d'évaluer les budgets à mobiliser dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement ».

### ➤ Connaître les habitudes de déplacement

Une étude est menée entre octobre 2021 et juin 2022 afin de connaître les habitudes de déplacement des Plérinais. L'enquête recueille 281 réponses : 90% des déplacements se font en voiture, la plupart des trajets ne dépassent pas 2 à 3 km, plus de 4000 Plérinais traversent quotidiennement la vallée du Gouet pour rejoindre Saint-Brieuc ...

### ➤ Impliquer les citoyens

Pour assurer le suivi de l'élaboration du schéma, un groupe de travail associant des citoyens issus du comité consultatif de la transition écologique (CTE) et de la commission communale pour l'accessibilité, ainsi qu'un comité de pilotage réunissant des élus et les services de la

“ Demain, le vélo comme la marche peuvent devenir non plus seulement des activités de loisirs, mais des moyens de déplacement du quotidien, pour se rendre au travail, faire ses courses ou aller à l'école. ”



Pascal Laporte, adjoint

ville, est mis en place.

Le groupe de travail 'déplacement' se compose de douze membres issus de la société civile et des réseaux associatifs. Il est animé par SBAA et a pour mission de travailler sur carte pour cibler les points noirs et définir des axes cyclables et piétons prioritaires. Il est considéré comme un groupe d'experts d'usage.

À plusieurs reprises, le groupe de travail présente ses travaux en plénière du CCTE puis fait valider ses ultimes propositions en conseil municipal le 28 septembre 2022. Une réunion publique suit le mois suivant : le schéma est arrêté bien qu'il soit conçu comme étant évolutif pour pouvoir s'adapter.

### ➤ Planifier les travaux

Au final, le schéma comprend une

dizaine d'itinéraires considérés comme prioritaires : un réseau de 31 km de voirie à remodeler sous forme de bandes cyclables, de chaudiours, de routes partagées ou encore de voies vertes.

Selon les estimations, les coûts d'aménagements représenteraient une enveloppe de 3,6 millions d'euros. C'est près de quatre fois le budget annuel de la commune consacré à la voirie. « Nous avons cherché à établir un programme qualitatif plutôt que quantitatif en privilégiant les trajets les plus stratégiques. L'idée est d'aboutir à un réseau d'itinéraires protégés, cyclables et piétonniers, qui complète l'existant, facilite les liaisons entre le centre et les différents quartiers ainsi que la desserte des principaux pôles générateurs de circulation, qu'il s'agisse des zones de commerces, des équipements publics, scolaires, sportifs, culturels et de loisirs. Compte tenu des budgets à mobiliser, sa réalisation se fera par étapes ».

Le premier chantier est celui de la rénovation de la route des Rosaires (voir fiche BRUDED dédiée). En outre, la ville est lauréate du fonds mobilités actives notamment pour les travaux sur la rue de la Croix-Lormel : chaussée principale redimensionnée, pose de chicane, vitesse limitée à 30 km/h et création d'une voie verte piétons-cyclistes (budget de plus de 650 000 € HT).

Enfin, certains aménagements nécessitent de chercher du foncier pour élargir la route départementale ; cela prendra du temps et ralentira les réalisations : « On pense d'ores et déjà à réserver des emplacements dans le futur PLUi » conclut Pascal Laporte. ■



La première réalisation menée sur la base du schéma se situe sur la route des Rosaires

### CONTACT :

Pascal Laporte, adjoint délégué à l'environnement : [plaporte@ville-plerin.fr](mailto:plaporte@ville-plerin.fr)

BRUDED bénéficie du soutien technique et financier de :



Fiche expérience • juin 2024

BRUDED [www.bruDED.fr](http://www.bruDED.fr)